

SPÉCIAL NOËL ? NON, SPÉCIAL DÉDOUANEMENT

ET VOUS ALLEZ VITE VOIR QU'ON EST LOIN DE L'ESPRIT BIENVEILLANT DE NOËL...

Cette fin d'année a été l'occasion pour la DG de faire un point avec les OS sur les « grands » chantiers du dédouanement.

L'ordre du jour était ambitieux : BREXIT, frontière suisse, H7, made in France... Mais rien sur Delta I/E !

Alors que vous êtes nombreux à nous interpellier pour savoir sa date d'entrée en application, la Direction générale est dans l'incapacité de nous donner un calendrier précis. On nous parle maintenant d'automne 2024... c'est à se demander si quelqu'un maîtrise le calendrier ?!

De report en report, DELTA I/E se fait désirer...

À la Direction générale comme ailleurs, il est difficile de mener à bien les projets sans ressources humaines. La capacité matérielle à traiter dans les temps les problématiques techniques fait défaut à l'administration.

Nous ne pouvons que saluer les collègues (CID, FIN, COMINT, RÉSEAU entre autres !) qui œuvrent au développement de la refonte du dédouanement, dans des conditions dégradées.

Nous les soutenons dans leur travail ardu de toujours en faire plus, avec toujours moins ! Par ce tract, nous leur apportons notre soutien inconditionnel !

Nos revendications sur la forme restent inchangées : La tenue d'autres GT dont un traitant spécifiquement de la refonte import/export, du DCN, du DCC et de l'OEA, avec la présence de tous les bureaux concernés par la refonte import / export.

FOCUS SUR QUELQUES POINTS ABORDÉS

E-COMMERCE : BILAN DU DÉPLOIEMENT DELTA H7

La volumétrie des déclarations sur DELTA H7 a été multipliée par 6 depuis sa création en 2021 soit plus de 217 millions de déclarations déposées... et les effectifs ?

Les agents traitant les déclarations H7, dont 90 % du flux se concentrent à ROISSY, sont confrontés, dans un contexte de sous-effectif chronique, à des problématiques de fiabilité de la donnée H7, de soustractions sous douane (auxquelles ICS2 et DELTA I devraient mettre un terme), des FDV, FDE, FDO à très faible enjeu, l'explosion des demandes de rectifications et d'invalidations...

Nous attendons les résultats des tests prévus en janvier 2024 de l'application Visi teH7 sur smartphones. Sera-t-elle une réelle avancée et gain de temps pour les agents ? Nous en doutons...

La CFDT attire l'attention sur la souffrance au travail occasionnée par ce manque d'effectifs ! L'administration ne peut pas d'un côté se prévaloir d'une politique de bien-être au travail, et de l'autre abandonner les collègues au traitement de millions de déclarations sans moyens !!

DÉDOUANEMENT DANS LES OUTRE-MERS

Les services sont fortement impactés par une grande dématérialisation des flux du fait de la forte précarisation et du manque de formation des salariés de LA POSTE. Là encore nous revendiquons un renforcement des effectifs, la fiabilisation des données par l'augmentation des contrôles de cohérence et nous exigeons une analyse des risques menée au niveau national.

CENTRE DE
GESTION
FINANCIÈRE
DOUANIER,
DÉCEMBRE 2023



BILAN DE LA CRÉATION DU SOMIF

Créé en 2022, le SOMIF est considéré comme une "vitrine" de la douane et implique un très haut niveau de technicité, de performance et de réactivité de la part des agents... mais bien sûr sans indemnités spécifiques ou formations adaptées...

On spécialise les agents, on régionalise des missions mais au passage, on retire les primes... toujours pénible, ce sentiment d'être lésé !

BREXIT, BILAN ET PERSPECTIVES

Trois années sont passées, marquées par le COVID et le rétablissement en partie, du côté britannique, des formalités douanières. En 2022, un flux de 3,6 millions de camions, dans les deux sens, a été comptabilisé ! La CFDT a évoqué le traitement des carnets ATA, très chronophage avec plus de 80 000 carnets ATA à CALAIS et PORT TUNNEL ; ces formalités dans ces modalités d'application, sont archaïques.

Pensez-vous qu'en 2024 l'administration soit prête pour la dématérialisation : non, non et NON !

"L'enveloppe logistique" (formalités effectuées par l'importateur ou l'exportateur) devrait permettre, selon la DG, de mettre un terme aux exportations sans déclarations et faciliter l'obtention des preuves alternatives (ECS) ... oui mais quand ? Là encore point de date, point de responsable DG en capacité de répondre à nos interrogations sur l'augmentation nécessaire des effectifs des bureaux, l'accès aux équipements personnels par les agents ou sur la question de la pénibilité au travail...

C'est pénible cet amateurisme !

DÉCLAREDOUANE

Le dédouanement des particuliers fait l'objet d'un projet de modernisation, dénommé "DéclareDouane". Avez-vous vu passer des formations pour les agents, des dotations de matériels informatiques ou la mise en place d'espace d'accueil pour les personnes qui ne seraient pas en capacité de télédéclarer ?

En d'autres termes une anticipation de cette (R) évolution, lol... impossible vous êtes en douane !



LA FRONTIÈRE SUISSE

Les procédures douanières sont peu dématérialisées, c'est pourquoi la direction générale souhaite initier un important travail de modernisation. Les travaux ont permis de dégager 3 axes :

- dématérialisation des formalités liées au dédouanement des véhicules et déménagement en collaboration avec le ministère de l'Intérieur ;
- visa électronique des documents de sortie, transit sur le modèle du SI BREXIT ;
- redonner du sens au travail des agents en supprimant les procédures inutiles et en harmonisant les process entre les directions régionales frontalières.

Il est important de « redonner du sens au travail », mais nous serons attentifs à ce que ce ne soit pas une occasion pour la DG de réduire les effectifs et fermer les bureaux frontières...

La dématérialisation à tout-va, sans prise en compte des spécificités d'une frontière tierce... non merci !



LES CONTRAINTES SONT PRÉSENTES, LES ÉVOLUTIONS DESTINÉES À AMÉLIORER LE QUOTIDIEN AU TRAVAIL SE FONT ATTENDRE. LA CHARGE DE TRAVAIL DE NOS COLLÈGUES OP/CO AUGMENTE INLIASSABLEMENT ET LES RECRUTEMENTS SE FONT TIMIDES. EN GROS TOUT AUGMENTE... SAUF LES DOUANIERS ET LEUR POUVOIR D'ACHAT !!